

AVIS DE CONCOURS

Division
Des examens et concours

N° 2015 - 812 /VR/DEXCO du 24 juillet 2015

VR/DEXCO

Affaire suivie par
WAHAGA Francine
Bureau 224
Téléphone
(687) 26 62 29
Fax
(687) 26 61 73
Mél.
fwahaga@ac-noumea.nc

PREMIER CONCOURS INTERNE D'ACCES A L'ECHELLE DE REMUNERATION DE PROFESSEURS DES ECOLES DES ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT

VICE RETORAT DE NOUVELLE-CALEDONIE
– SESSION 2016 –

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent être maître contractuel ou agréé rémunéré sur l'échelle d'instituteur et justifier de trois années de service effectif en cette qualité au 1^{er} septembre de l'année précédant le concours.

Aucune condition de diplôme n'est exigée.

Aucune limite d'âge n'est imposée.

2. DATES D'OUVERTURE DU REGISTRE D'INSCRIPTION



L'inscription par Internet s'effectue en une phase unique d'inscription et de validation.

• Ouverture du service d'inscription : **le jeudi 10 septembre 2015**, à 12 heures, heure de Paris.

• Fermeture du service d'inscription : **le jeudi 15 octobre 2015**, à 17 heures, heure de Paris.
Aucune demande ne peut plus être formulée postérieurement à cette date.

Les candidats accèdent au service d'inscription à l'adresse suivante :

<https://ocean.ac-noumea.nc/inscrintCE1>

L'attention des candidats est appelée sur la nécessité de s'inscrire par internet et de ne pas attendre les derniers jours pour effectuer cette opération. Ce mode d'inscription permet au candidat de maîtriser et de contrôler son inscription. Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération.

3. DESCRIPTIF DES EPREUVES

Le descriptif des épreuves du premier concours interne d'accès à l'échelle rémunération de professeurs des écoles est disponible sur le site internet du ministère de l'éducation nationale à l'adresse suivante:

<http://www.education.gouv.fr/cid50995/epreuves-premier-concours-interne.html>

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
Directeur général des enseignements

Patrick DION